

Résumé d'exposé

Agent de stérilisation, un nouveau métier avec CFC (Certificat Fédéral de Capacité)



par Frédy Cavin, responsable stérilisation au CHUV, Lausanne

Introduction

Les stérilisations centrales des hôpitaux ont dans le passé souvent employé des personnes qui ne pouvaient plus travailler dans les autres services. La majeure partie de l'activité était de produire des séries de dispositifs médicaux simples, comme par exemple des compresses. Petit à petit ces productions disparaissent pour laisser la place au retraitement de dispositifs médicaux en provenance du bloc opératoire; dispositifs de plus en plus complexes qui étaient autrefois pris en charge par les infirmières du domaine opératoire. Le retraitement des dispositifs médicaux est de plus régi par des documents légaux et des normes qui demandent de plus en plus de contrôles. Alors comment faire pour avoir du personnel formé et compétent, capable d'évoluer et de suivre l'évolution technologique?

Cette question n'est pas nouvelle et la SSSH en collaboration avec la DGSV a déjà mis en place la formation en cours d'emploi d'assistant technique en stérilisation de niveau 1, niveau 2 et niveau 3. Les premiers cours ont été donnés en 1996 en Suisse alémanique, en 1999 en Suisse romande et en 2007 au Tessin. Une majorité de personnes travaillant dans les stérilisations centrales ont à ce jour suivi cette formation. C'est un premier pas, mais aujourd'hui il est nécessaire d'aller plus loin pour deux raisons principales:

- Reconnaître le travail des collaboratrices et des collaborateurs de stérilisation qui se forment essentiellement sur le terrain, mis à part les cours susmentionnés

- Accroître le niveau de compétence pour pouvoir assurer le retraitement de dispositifs médicaux en constante évolution

Lorsque l'on amène sa voiture à réparer dans un garage, il est tout à fait normal que ce soit un mécanicien sur automobile formé qui s'en occupe, alors pourquoi devrait-il en être autrement pour du matériel chirurgical qui a une grande importance pour la santé des patients!

En observant le schéma 1, il est possible d'envisager les pistes à suivre. Pour ma part, je privilégierai la formation en 3 ans avec certificat fédéral de capacité. Les apprentis feraient leur formation chez un maître d'apprentissage et suivraient de un à deux jours de cours dans une école spécialisée.

Pour exemple, au CHUV, la Stérilisation centrale a plus de 400 sortes de plateaux opératoires différents. Pour tous les connaître, l'expérience a montré qu'il fallait environ deux ans de formation pour les personnes qui sont actuellement engagées, personne ayant au moins un CFC dans un autre domaine. Pour un CFC d'agent de stérilisation, il faudra prévoir en plus des cours spécifiques à la stérilisation, des cours de bases dans les connaissances générales, soit: langue de la région: français, allemand, italien; mathématiques pour comprendre notamment les calculs expliquant le niveau d'assurance stérilité, la A0 et la F0; la bureautique, des notions de physique, de chimie, etc. Le contenu de la formation est un grand travail qui devra être établi avec des spécialistes en formation. En reprenant le schéma de formation, il faut

voir que la personne ayant suivi la formation d'agent de stérilisation pourra si elle en a les capacités et l'envie poursuivre, sa formation dans des écoles supérieures ou, en passant par des passerelles, aller à l'université. C'est extrêmement encourageant et stimulant, car la formation en stérilisation ne doit pas être une voie sans issue.

Quel est le chemin?

La SSSH doit tout d'abord prendre position et faire une demande officielle à l'office fédéral de la formation et du travail. Il sera aussi nécessaire de prospecter dans d'autres branches que le milieu hospitalier, comme l'industrie pharmaceutique et les laboratoires pour déterminer s'il pourrait y avoir aussi un intérêt pour une telle formation dans leurs domaines respectifs.

L'étape suivante sera de préparer l'ordonnance sur la formation initiale d'agent de stérilisation. Dans ce document sont décrits entre autres: la dénomination et le profil de la profession, la durée de la formation, les compétences professionnelles, les compétences méthodologiques, les compétences sociales, la sécurité au travail, les parts assumées par les différents lieux de formation (hôpital et école), le plan de formation, les exigences posées aux prestataires de la formation dans les entreprises (par exemple formation niveau 3 du responsable), les procédures de qualification et les conditions de réussite, définir le certificat et le titre, et finalement qui supervise la formation.

Une fois les divers points de l'ordonnance définis, il s'agira de décrire en détail le plan

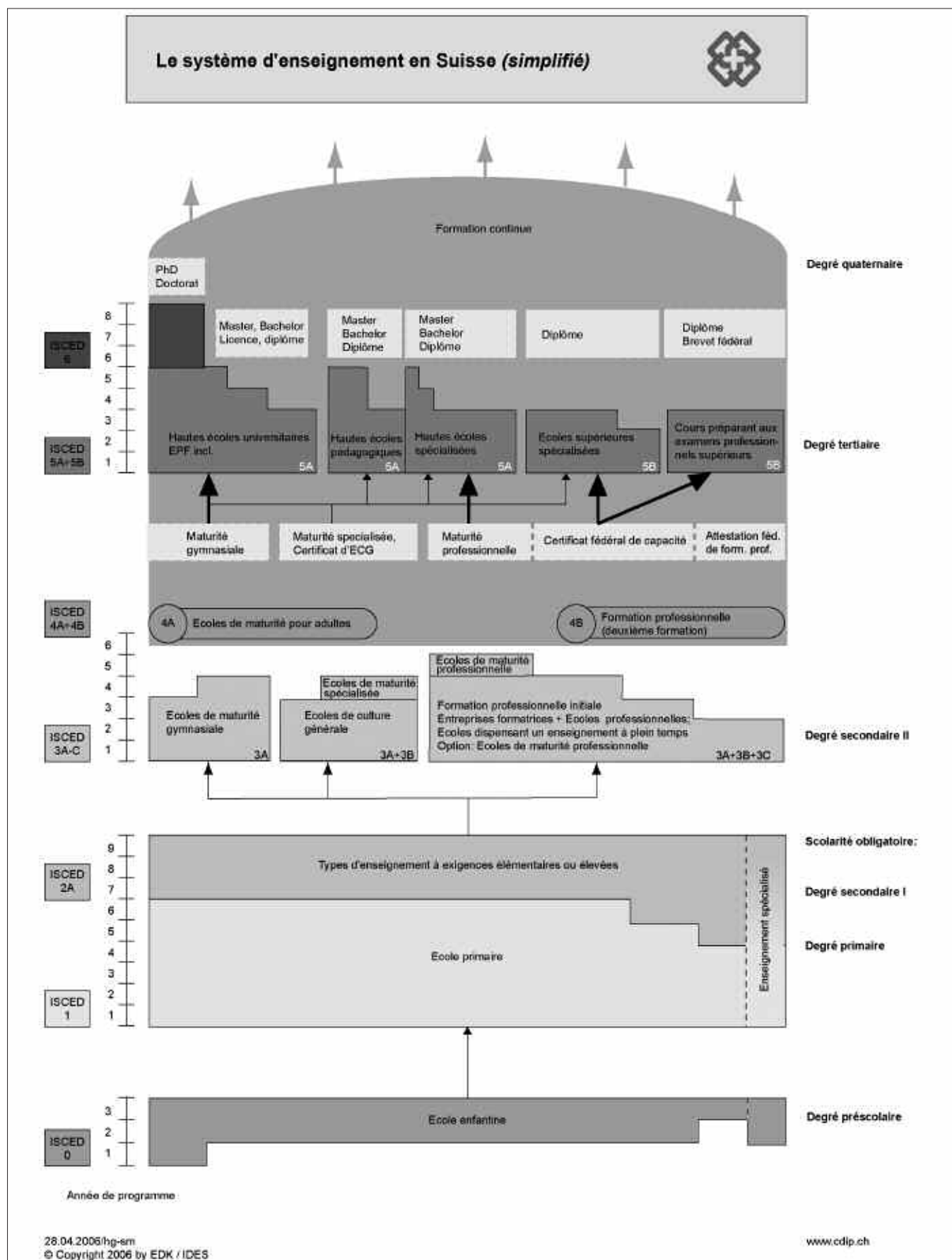


Schéma 1: Système de formation en Suisse.

de formation. Celui-ci comprendra toutes les compétences requises, l'organisation des cours interentreprises, le tableau des périodes d'enseignement et la procédure de qualification.

Un exemple extrait du plan de formation des assistantes vétérinaires en ce qui concerne la chirurgie:

- L'école professionnelle doit évaluer s'il est capable de décrire le matériel nécessaire aux interventions chirurgicales et de pouvoir l'expliquer.
- L'entreprise devra évaluer s'il est capable de préparer le patient et tout le matériel pour une intervention chirurgicale, etc.

Le niveau des connaissances spécifiques en stérilisation devrait être au moins du niveau 2 actuel.

En préparant ces documents, il sera nécessaire de trouver les écoles qui pourront prendre en charge cette formation. A première vue, une en Suisse romande et deux en Suisse alémanique me semblerait un nombre adéquat avec des volées d'une vingtaine d'apprentis par année et par école. Et enfin lorsque tout sera prêt, il sera temps de lancer la première formation.

A quoi faut-il encore penser ?

Le point le plus important qu'il faudra étudier à mon avis est comment donner aux personnes qui travaillent en stérilisation depuis de nombreuses années les possibilités d'acquérir les connaissances nécessaires pour obtenir le CFC en cours d'emploi.

Les cours niveau 1 – 2 – 3 vont devenir à moyen terme caduques. Il faudra repenser la coopération avec H+ et Espace compétences et prévoir au lieu de cours de base, des cours réguliers de mise à jour des connaissances.

Quelle formation faudra-t-il envisager pour les « chefs » de stérilisation ? En plus de la formation de cadre niveau 1 et/ou 2 que l'on retrouve dans d'autres professions, une formation spécifique de niveau « école supérieure » devra-t-elle être mise en place ?

Conclusion

La mise en place d'un CFC d'agent de stérilisation devient une nécessité. Le chemin pour y arriver est long et il reste encore beaucoup de points à préciser. Le comité central se réjouit de s'investir dans cet important défi. ■

Formation

- 1976 Licence en sciences naturelles à l'université de Lausanne
- 1999 Diplôme interuniversitaire d'études supérieures de stérilisation hospitalière

Activités professionnelles

- 1976-1996 Divers postes dans l'industrie pharmaceutique
- 1997-2006 Responsable de la stérilisation des Hospices/CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

Autres activités en rapport avec la stérilisation

- Président de la Société Suisse de Stérilisation Hospitalière
- Enseignant en stérilisation pour les assistants techniques en stérilisation, aides de bloc opératoire, infirmières du domaine opératoire, TSO, pédicures-podologues
- Auditeur et conseiller en stérilisation
- Coauteur des « Bonnes pratiques de retraitement des dispositifs médicaux stériles »

Venez visiter notre site internet
www.sssh.ch